

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2006

ENGAGEMENT POUR LE LOGEMENT
(Deuxième lecture) - (n° 3072)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 81

présenté par

MM. Le Bouillonnet, Brottes, Mmes Lepetit, Gautier, M. Dumont, Mmes Saugues,
Darciaux, MM. Bono, Ducout, Dumas, Masse, Mme Lebranchu, MM. Cohen, Boisserie,
Mmes Lignières-Cassou, Robin-Rodrigo, MM. Néri, Bapt
et les membres du groupe Socialiste

ARTICLE 8 SEPTIES E

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article fait entrer dans le décompte de l'article 55 les aires d'accueil des gens du voyage, il s'agit de supprimer cette disposition qui ouvre une brèche dans l'article 55.